

FEUILLE D'INFORMATION : Évaluations foncières, budget 2023 et taxation

Évaluation foncière

Le 31 octobre 2022, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a déposé le rôle d'évaluation foncière pour les années 2023-2024-2025 pour cinq de ses dix-sept municipalités ainsi que pour les territoires non organisés (TNO), dont le canton de Low.

À Low, l'augmentation moyenne des unités d'évaluation est de 36,3 % : la valeur des terrains vacants a augmenté en moyenne de 18 % et les propriétés résidentielles ont augmenté en moyenne de 39,9 %. La valeur médiane est maintenant de 176 100 \$. *Pour demander une révision de votre évaluation, la date limite est le 30 avril 2023. Communiquez avec la MRC au 819-463-3241, poste 250.*

BUDGET 2023

Des corrections ont été apportées à la présentation du budget pour les postes des subventions, projets ponctuels et aux affectations et fonds réservés.

L'augmentation des coûts, notamment du carburant, de la main-d'œuvre, de la formation et des assurances a affecté de façon importante les budgets de l'administration, du service d'incendie, des travaux publics et de la gestion des matières résiduelles.

	Budget 2023	Budget 2022	Écart
REVENUS			
Taxes et compensation	2 563 559 \$	2 016 873 \$	27,11 %
En-lieu de taxes	35 149 \$	36 942 \$	-4,85 %
Revenus de source locale	248 587 \$	308 286 \$	-19,36 %
Subventions	595 656 \$	659 928 \$	-9,74 %
REVENUS TOTAUX	3 442 951 \$	3 022 029 \$	
DÉPENSES ET AFFECTATIONS			
Administration	735 184 \$	669 121 \$	9,87 %
Service de police de la SQ	169 677 \$	161 752 \$	4,90 %
Service des incendies	296 557 \$	259 197 \$	14,41 %
Travaux publics	1 084 005 \$	946 967 \$	14,47 %
Éclairage de rue	5 000 \$	5 000 \$	0,00 %
Transport adapté	14 854 \$	8 751 \$	69,74 %
Transport aérien	7 898 \$	7 780 \$	1,52 %
Hygiène du milieu	705 292 \$	382 397 \$	84,44 %
Urbanisme et mise en valeur du territoire	119 602 \$	134 819 \$	-11,29 %
Loisirs et culture	109 727 \$	134 322 \$	-18,31 %
Intérêts et autres frais financiers	44 790 \$	55 651 \$	-19,52 %
Affectations et fonds réservés	150 365 \$	256 272 \$	-41,33 %
Total des dépenses et affectations	3 442 951 \$	3 022 029 \$	

La municipalité a réussi à réduire les dépenses sous son contrôle en limitant l'augmentation de ses dépenses de 1,6 %. Certains frais, notamment les contributions aux dépenses de la MRC, à l'aéroport et aux services de police, sont perçus et distribués par la municipalité, mais échappent à son contrôle. Avec ces augmentations, le budget global augmente de 13,93 %.

Dépenses	Budget 2023	Budget 2022	Écart en %
Service de police SQ	169 677 \$	161 752 \$	+ 4,90 %
Quote-part MRC Vallée-de-la-Gatineau	298 821 \$	235 426 \$	+26,93 %
Matières résiduelles	568 743 \$	256 911 \$	121,38 %
Autres dépenses	2 405 710 \$	2 367 940 \$	+1,6 %
Total	3 442 951 \$	3 022 029 \$	+13,93 %

Le plan triennal d'investissement présente une liste de projets que la municipalité souhaite réaliser au cours des prochaines années, en fonction de la disponibilité des fonds et de l'aide financière. Si ces projets se concrétisent, une résolution sera présentée au conseil avant que les dépenses ne soient engagées.

TAXATION

L'augmentation des valeurs foncières, l'augmentation des coûts de fonctionnement de la municipalité et l'augmentation des contributions perçues pour les services partagés ont entraîné une hausse de la facture fiscale pour la plupart des propriétaires de Low :

- Malgré des dépenses globalement plus élevées, la municipalité a réduit son taux d'imposition de près de 34 %, passant de 0,854 1 \$/100 \$ d'évaluation à 0,565 5 \$/100 \$ d'évaluation.
- Le tarif pour la collecte des matières résiduelles a augmenté de 205 \$ par résidence pour couvrir les coûts plus élevés du nouveau contrat. Couvrant l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre et du carburant, le nouveau contrat ajoute également la collecte obligatoire du compost. La collecte des matières organiques revient à environ 77,74 \$ annuellement par ménage. Moins nous envoyons de déchets à l'enfouissement en les compostant et en les recyclant, plus nous serons à même de recevoir plus de subventions de RECYC Québec. Le comité de l'environnement continuera à surveiller l'utilisation et à explorer des moyens de gérer la collecte des matières résiduelles.
- Une nouvelle structure tarifaire pour les services de police et d'incendie compense l'augmentation des taxes en étant un tarif fixe et non basé sur l'évaluation.

Les changements sur les factures de taxes varient pour chacune des unités d'évaluation :

- Pour une propriété dont la valeur imposable n'a pas augmenté, la facture d'impôt a diminué ;
- Pour les propriétés dont la valeur est inférieure à la moyenne de 39,6 %, l'augmentation est principalement liée au tarif pour la collecte et le traitement des matières résiduelles ;
- Pour une propriété dont l'augmentation est supérieure à la moyenne, il y a une augmentation de la facture de taxes.

Voici quelques exemples :

Propriété évaluée à 176 100 \$ sans changement
Compte de taxes en 2022 : 1 835 \$ Compte de taxes en 2023 : 1 764 \$ Différence : - 71 \$
Propriété évaluée à 150 000 \$ à 185 000 \$ (23 % d'augmentation)
Compte de taxes en 2022 : 1 613 \$ Compte de taxes en 2023 : 1 815 \$ Différence : 202 \$
Propriété évaluée à 200 000 \$ à 275 000 \$ (38 % d'augmentation)
Compte de taxes en 2022 : 2 040 \$ Compte de taxes en 2023 : 2 324 \$ Différence : 284 \$
Propriété évaluée à 300 000 \$ à 500 000 \$ (67 % d'augmentation)
Compte de taxes en 2022 : 2 894 \$ Compte de taxes en 2023 : 3 597 \$ Différence : 703 \$

Si vous avez des questions concernant votre compte de taxes, veuillez communiquer avec la Municipalité du Canton de Low du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h ou de 13 h à 16 h au (819) 422-3528 ou par courriel à reception@lowquebec.ca